

Société médicale de Bâle-Campagne

Walter Frommenwiler

Membre du comité
de la Société médicale
de Bâle-Campagne



La première association de médecins de Bâle-Campagne est née en 1833, juste après la séparation du canton de Bâle en deux demi-cantons. De la poignée de membres qu'elle comptait à ses débuts, notre société est devenue une association professionnelle moderne et une organisation de prestations au service de tous les médecins de ce demi-canton.

Bâle-Campagne est aujourd'hui étroitement lié à Bâle-Ville sur le plan politique, économique et culturel. Pour l'université de Bâle par exemple, un financement conjoint a été récemment instauré dans les deux demi-cantons. Quant au domaine de la santé, les planifications hospitalières se font en commun et il règne une étroite collaboration entre les cliniques de la ville et de la campagne. Les deux sociétés médicales entretiennent également des rapports étroits. «Synapse», l'organe commun de communication, en est la preuve visible.

L'une des tâches principales de notre société consiste à organiser les urgences médicales ambulatoires. Elle élabore actuellement de nouveaux concepts en raison de l'évolution des besoins de la population dans ce domaine et des changements dans la démographie médicale. Notre société propose en outre un service de médiation auquel patients et médecins peuvent s'adresser en cas de difficultés.

Des contacts réguliers avec le conseiller d'Etat compétent, le médecin cantonal et les parlementaires permettent de trouver à chaque fois

des solutions pragmatiques et judicieuses pour chaque société comme par exemple pour la clause du besoin. La collaboration avérée avec le monde politique nous a permis, en 2007, d'obtenir une révision de la loi sur la santé et le maintien de la dispensation directe de médicaments. De plus, le Conseil d'Etat a décidé de promouvoir l'assistantat au cabinet médical pour les médecins de premier recours, ce qui nous réjouit.

Une procédure de détermination de la valeur du point tarifaire est actuellement en cours auprès du Conseil d'Etat de Bâle-Campagne, étant donné qu'en 2008 aucun accord n'avait pu être trouvé avec santésuisse quant à la valeur du point. En raison des divergences de vues quant à la teneur des conventions, la Société médicale de Bâle-Campagne a, dans l'intervalle, résilié toutes les annexes à la Convention sur les prestations et les coûts. Les questions tarifaires ont cependant pu être réglées grâce à l'expérience du Dr Roland Schwarz, notre délégué aux questions tarifaires, et au grand nombre de membres qui livrent leurs données de facturation à un centre fiduciaire, ce qui permet de prendre des décisions sur la base de données solides. En ce qui nous concerne, les conditions nécessaires pour pouvoir mener à l'avenir des négociations tarifaires raisonnables sont ainsi données. Grâce à Syndata, le centre fiduciaire propre aux médecins, nous pouvons conseiller nos membres en matière de contrôle de la gestion de leur cabinet et de procédures d'économicité.

De par sa campagne en faveur du maintien de la dispensation directe de médicaments, la Société médicale de Bâle-Campagne a montré qu'elle peut se faire entendre par les politiques. Notre société s'engage pour que nos membres puissent continuer à proposer des prestations à leurs patients dans la qualité habituelle.

Correspondance:
Dr Walter Frommenwiler
Bahnhofstrasse 20
CH-4402 Frenkendorf